Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-200082857-20260321-47_03_2026-DE

COMMUNE DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

21 mars 2026

Convocation du 17 mars 2026

Le vingt-et-un mars deux-mille-vingt-six à dix heure, les membres du Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat se sont réunis à la médiathèque de Plouagat sous la présidence de Mr Olivier BOISSIERE, Maire

- **Etaient Présents** : Olivier BOISSIERE, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Rozenn JOUAN, Daniel TURBAN, Morgane WYDAUW-MEYNIER, Patrick MARTIN, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Michel GUYOMARD, Thierry CONNAN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD VIOLON, Anne BROUDIC, Christophe CLAVIEN, Carol DUJARDIN BASQUE, Rosa DE FARIA, Gérard PIRIOT, Sophie GUENO, Jérémy CABOURG, Jérôme PERAIS, Roselyne HERVE, Tiphany PASTOL, Tifenn BESSON, Manon AUBIN, Nicolas JEZEQUEL, Julien LE MEHAUTE,
- **Absents représentés** :
- **Absents :**
- **Secrétaire de Séance** : Yves BRAULT

47. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINT(E)S ET ELECTION DES ADJOINT(E)S

Présentation : le Conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal.
Mr le Maire propose de fixer à **8** le nombre d'adjoint(e)s

Décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de fixer à **8** le nombre d'adjoint(e)s.

Le 23 mars 2026,

Le secrétaire,
Yves BRAULT

COMMUNE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT ★ CÔTES D'ARMOR ★

Le Maire,
Olivier Boissière